

VÉROSVRES



Bulletin municipal n° 9

2004

LE MOT DU MAIRE

À L'AUBE de cette nouvelle année, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2005, mes vœux également à tous ceux qui œuvrent pour la commune.

La gestion et l'animation de la vie collective d'un village passent par le développement de projets et de réalisations de travaux d'intérêt public.

Je remercie vivement les associations qui contribuent activement au dynamisme et à la convivialité de notre village. Le succès du Téléthon, l'illumination du bourg sont des exemples du travail bénévole.

La nouvelle mairie est opérationnelle, la viabilisation achevée, l'O.P.A.C. construit ses pavillons qui permettront de loger de nouvelles familles. Grâce à l'opération primée du F.D.A.E.C., un tracteur neuf de 85 C.V. à 4 roues motrices, un broyeur et une lame de déneigement ont été acquis.

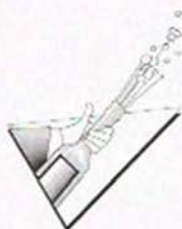
Après 34 années passées au service de la commune, Camille partira en retraite fin février 2005. Le conseil et moi-même le remercions pour tout ce temps consacré à la disposition du village et de ses habitants. Nous lui devons l'amélioration importante de la voirie : virages élargis, chaussées rectifiées, chemins décaissés et empierrés. Capable d'entreprendre et de mener à bien ses chantiers, Camille excelle dans de nombreux domaines et est une image locale connue bien au-delà de la commune. Je lui souhaite une bonne retraite.

Pascal GRIFFON lui succédera, nommé par le conseil, il assumera sa fonction à partir du premier janvier. Comme l'exige la loi, Pascal a démissionné de son mandat de conseiller. Nous perdons un bon collègue, toujours de bonne humeur, aux suggestions réalistes. Je lui souhaite pleine réussite dans son nouvel emploi.

Au nom de l'équipe municipale, je vous renouvelle mes vœux avec une pensée toute particulière pour ceux qui ont des êtres chers qui souffrent ou sont hospitalisés.

Bonne lecture de ce bulletin.

Pierre Bidaut



COMMISSION DES CHEMINS

TRAVAUX DE LA D.D.E.

COMME les années précédentes, l'entretien des chemins goudronnés a été effectué par les employés de la D.D.E.

Des profilages et enduits d'usure sont venus rénover les routes :



- de la croix des Champailis au croisement de la route des Essertines direction Hautecour,
- du Bourg à la R.D. 121,
- hameau des Brosses : de la ferme Dargaud à la croix,
- hameau des Essertines : de la maison Froment à la croix des Duces.

Le montant de ces réparations s'est élevé à environ 35 000 € H.T., financé à 50% par le programme F.D.A.V.O.C.

La commission des chemins, lors de sa réunion du 28 Juin 2004, a décidé pour 2005 de poursuivre l'entretien d'usure des routes goudronnées.

Des tronçons seront refaits aux Moreaux, en Bottet, aux Pierres, à Chevannes, sur le chemin des Terreaux à Mont (avec la participation de la commune de Suin) et une partie de chemin neuf sera faite aux Essertines pour desservir une résidence principale.

TRAVAUX DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX



Fabrice a quitté son emploi à la commune pour rejoindre sa profession initiale dans l'Ain. Il a été remplacé au mois de mai par le jeune Christophe CRANCE jusqu'à la fin du Contrat Emploi Jeune.

Entretien des bâtiments communaux

- à l'atelier communal : pose de nouvelles portes et d'un plancher à l'étage. Camille et l'emploi jeune ont fabriqué celui-ci avec l'aide bénévole du jeune retraité Henri ALEXANDRE ; la commune le remercie chaleureusement,
- à l'école : peinture de tous les volets neufs de la façade côté cour,
- les employés ont terminé l'agencement des abords de la nouvelle Mairie et démolit le garage de la "maison Colette". Celui-ci sera remplacé par un joli petit bâtiment à usage de sanitaires propices au nouvel aménagement du camping.

Entretien des chemins

- profilages et sablage aux Pierres (au Bois du Moulin), aux Terreaux (du château jusqu'à Bottet), au Bois de la Ligue (des Duces à la limite de Dompierre-les-Ormes),
- comme d'habitude, les employés communaux ont assuré le broyage des abords et le curage des fossés sur tous les chemins communaux. Ils ont effectué des traversées de chemins (aqueducs) aux Essertines, aux Duces, aux Janots et à Corcelle,
- ils ont maintenu la propreté du Bourg, du cimetière et du terrain de sport.

Au 28 Février 2005, Camille prendra sa retraite d'employé communal. Il sera remplacé par Pascal GRIFFON, embauché au 1^{er} Janvier 2005. Ils travailleront deux mois ensemble afin de familiariser Pascal au matériel. Nous souhaitons donc une très bonne retraite à Camille... et... bon courage à Pascal !



La Commission des Chemins.

COMPTES ADMINISTRATIFS

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2003

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	86 173,52
Charges de personnel	72 544,43
Autres charges de gestion courante	59 281,43
Charges financières	5 033,24
Dépenses totales	223 032,62

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Vente de produits	7 612,51
Impôts et taxes	105 468,60
Dotations et participations	88 813,47
Autres produits de gestion courante	9 722,57
Atténuation de charges (Emploi jeune)	15 106,55
Produits exceptionnels	19,00
Excédent de fonctionnement reporté (C.A. 2002)	50 093,27
Recettes totales	276 835,97



RÉSULTAT

Recettes	276 835,97
Dépenses	223 032,62
Excédent de fonctionnement	53 803,35

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursements d'emprunts		12 142,84
Immobilisations corporelles et opérations d'équipement		65 909,67
Dont :		
Honoraires O.P.A.C. du lotissement	3 528,20	
Pavés salle communale	1 548,11	
Frais de dossier appel d'offres mairie	1 242,33	
1 ^{er} acompte Sté GRIFFON pour la mairie	25 962,13	
Vestiaires foot	15 050,72	
Voirie & réseaux logements S.E.M.C.O.D.A.	16 309,85	
Petit matériel (chariot salle, extincteurs)	837,37	
Volets école	1 430,96	
Report déficitaire (C.A. 2002)		3 077,05
Dépenses totales :		81 129,56



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions d'investissement		53 469,85
Dotations (Fonds de compensation T.V.A.)		12 336,00
Cession d'immobilisations (Vente de la cure)		146 000,00
Affectation résultat (C.A. 2002)		3 077,05
Recettes totales :		214 882,90

RÉSULTAT

Recettes		214 882,90
Dépenses		81 129,56
Excédent d'investissement		133 753,34

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) COMpte ADMINISTRATIF 2003

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 335,78
Dont Charges à caractère général		1 200,78
Cotisations U.R.S.S.A.F.		135,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 951,79
Dont Dotation de la Commune		920,00
Subventions - Dons et legs		371,00
Excédent antérieur reporté (C.A. 2002)		660,79
EXCÉDENT DE CLÔTURE		616,01

POINT SUR L'ASSAINISSEMENT

LA COMMUNE de VÉROSVRES a construit en 1995 une lagune d'épuration, qui recueille actuellement les eaux usées du Bourg, des hameaux d'Hautecour et des Janots après des tranches de travaux successives depuis cette date.

En 2004, nous avons relié les différentes parcelles du lotissement à la canalisation du Bourg ; il nous reste à raccorder les habitations du hameau des Goujats.

Le prochain chantier sera la construction d'un assainissement collectif pour le hameau de Lavau ; en effet une première approche technique et financière conclut qu'il faudra traiter les eaux usées de ce hameau dans un équipement distinct de la lagune actuelle. Une société propose à la commune un procédé technique innovant, à savoir la décantation et la filtration des eaux dans une plantation de roseaux ; ce procédé est déjà en place dans d'autres collectivités. Nous demanderons en 2005 une étude financière détaillée.

Quelques données chiffrées sur l'assainissement :

Montant des travaux (de 1995 à 2004 inclus) :	386 500 €
Compte tenu des subventions reçues, il a fallu souscrire 4 emprunts (sur des durées de 20 à 30 ans) :	
➤ Capital à rembourser au 01/01/05 :	162 000 €
➤ Soit une échéance annuelle (intérêts + capital) de	13 000 €

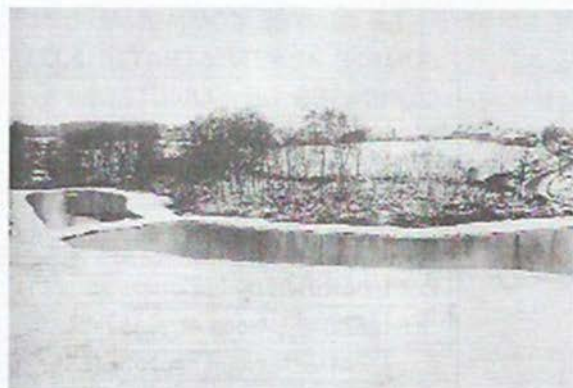
Il faut mettre ce chiffre en parallèle avec le produit de la redevance assainissement 6 800 € perçus sur les ventes d'eau en 2004 (65 foyers et le lycée paient la redevance assainissement sur un volume consommé d'environ 7 000 m³).

Il nous faudra donc continuer à verser une subvention de la commune d'environ 7 000 € pour continuer à équilibrer le budget assainissement.

En dehors de la charge financière inhérente aux investissements, il faut préciser que le coût de fonctionnement est réduit pour plusieurs raisons :

- pas d'équipement électrique ou matériel technique dans l'installation,
- l'entretien du site (nettoyage du bassin, fauchage, broyage) est fait par les employés communaux.

Concernant le fonctionnement de cette lagune, des contrôles réguliers sont effectués par l'administration, notamment la qualité de l'eau en sortie de lagune ; les résultats de ces contrôles sont très satisfaisants.



AMÉNAGEMENT DU LOTISSEMENT

COMME prévu, les principaux travaux de viabilisation du lotissement (eau, assainissement, électricité, téléphone, éclairage public) sont terminés depuis le printemps 2004. Il nous restera à finir la voirie intérieure et les abords quand les principales constructions seront réalisées, pour éviter de trop grosses dégradations par les engins de chantier.

Pavillons O.P.A.C. :

Quatre pavillons à ossature bois : un T3 et trois T4 avec un garage pour chacun des pavillons sont en cours de construction ; ils seront mis à la location dans 6 mois environ. Les personnes intéressées pour la location peuvent contacter les services de l'O.P.A.C. pour la constitution des dossiers.



Parcelles à vendre :

Actuellement, il reste une parcelle à la vente sur les cinq proposées par la commune.

En effet :

- un vente est effective (construction du pavillon en cours),
- deux compromis de vente ont été signés (les futurs propriétaires ont demandé ou vont demander un permis de construire),
- un réservation est prise sur une autre parcelle.



TRAVAUX RÉALISÉS EN 2004

BÂTIMENTS DES ÉCOLES :

Les fenêtres de la façade principale ont été changées. Des volets en bois remplacent les anciennes persiennes à l'étage. Au rez-de-chaussée, des grands volets protègent les portes des écoles, dont une a été changée. Des volets roulants à commandes électriques équipent les salles de classe et sont très appréciés par les enseignantes.

SALLE POLYVALENTE :

Rénovation des toilettes par la pose de faïences contre les murs.

NOUVELLE MAIRIE :

La seconde phase des travaux s'est achevée. L'aménagement terminé, les documents et les archives ont été transférés. Le bâtiment est donc opérationnel, s'intégrant parfaitement au centre du village, il contribue à la rénovation du Bourg.

MAISONS DE L'O.P.A.C. :

Les travaux ont pris du retard. Commencés fin octobre, ils devraient se terminer fin mai. Ainsi quatre logements seront à disposition.

ENFOUISSEMENT DES LIGNES :

Les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, en haut du Bourg s'achèvent cette fin d'année.

PANNEAUX DE SIGNALISATION :

Les panneaux de signalisation commandés fin novembre seront en place dans la première quinzaine de janvier.

TRAVAUX FUTURS

AMÉNAGEMENT DU CAMPING :

Le camping actuel ne répond plus aux normes de sécurité. Les réseaux électriques et d'assainissement sont à refaire. Un petit bâtiment abritant les sanitaires sera construit à la place de l'ancien hangar. Quinze à vingt emplacements seront aménagés avec le concours des employés communaux. L'installation d'une borne de ravitaillement et de vidange camping-cars serait souhaitable.

LOGEMENT AU-DESSUS DES ÉCOLES :

La rénovation d'un appartement se fera au cours de l'année ; une surface de 66 m² sera ainsi disponible pour une location.

BÂTIMENT CANTINE SCOLAIRE ET BIBLIOTHÈQUE :

Le montage du dossier est en cours et l'obtention des diverses subventions conditionnera la réalisation de ce projet.

ASSAINISSEMENT DE LAVAU :

L'étude est lancée. Le projet sera inscrit à l'automne 2005 au Conseil Général.

LA MAIRIE

PRESBYTÈRE au début du 19^e siècle, la maison Colette abrita ensuite des figures du village. Monsieur Jean-Louis RITTON, charpentier, qui travaillait le bois dans le petit hangar



maintenant démoli, Madame Marie DARGAUD, la mère de Thérèse LACORNE et plus récemment Colette PROST, l'une de nos centenaires, occupèrent successivement cette maison qui fut achetée par la commune en 2001. De ce bâtiment en mauvais état, nous n'avons gardé que les murs tout en conservant son style. L'entreprise THOMAS assura la réfection de la toi-

ture en 2002. Les deux années suivantes virent se succéder les autres corps d'œuvre pour les aménagements intérieurs, l'ensemble étant coordonné par le cabinet H.R.A. de Mâcon. Tous contribuèrent efficacement et consciencieusement à la réalisation du projet. La municipalité remercie le Conseil Régional, le Conseil Général, l'Etat et Monsieur le Député, pour les différentes subventions qui nous ont été attribuées et



sans lesquelles cette opération n'aurait pu être concrétisée. Désormais opérationnelle, notre nouvelle mairie trouve la place centrale qui lui revient, son accessibilité étant améliorée avec son secrétariat au rez-de-chaussée et sa rampe pour handicapé. Nous terminerons en ajoutant une pensée très émue pour Monsieur André DESBOIS qui avait lancé le projet et qui aurait été très heureux de le voir aboutir.

NOS ENFANTS DANS LES ÉCOLES



Debout de gauche à droite :
 Anna KRZYZOSIAK - Élian PRIVAT
 Stéphane JEANDEAU
 Jonathan CHAPERON
 Cédric GRIFFON - Anthony CARRETTE
 Au milieu : Hugo LAMBERT
 Marion PAQUERIAUD
 Charlene PAQUERIAUD
 Quentin DUFOUR - Estelle CABATON
 Amaury CHATAGNIER
 Clara CHARVET - Lisa DUSSABLY
 Noémie PRAS - Adeline BAS
 Assis : Gabriel CHAPERON Yoann
 DUFOUR - Marie PINON Charlotte
 PÉCHARD - Marina LEDESMA
 Anaïs PÉCHARD - Ludivine BAS

- 1 - Gaëtan GRIFFON
- 2 - Éva KRZYZOSIAK
- 3 - Manon LAMBERT
- 4 - Angélique GOVIN
- 5 - Anthony BILLONNET
- 6 - Antoine GUILLOUX
- 7 - Élixa PRIVAT
- 8 - Marius BUTAUD
- 9 - Jérémie BILLONNET
- 10 - Loris TERRIER
- 11 - Corentin TERRIER
- 12 - Quentin CHERRIER
- 13 - Mathilde PÉCHARD
- 14 - Mattis DUMONT
- 15 - Romain CANARD
- 16 - Émeline TERRIER



- 1 Jérémy GUICHARD - 2 Morgan TERRIER - 3 Tanguy CANARD - 4 Valentin COLIN - 5 Antoine GERME
- 6 Sarah LAUPRÉTRÉ - 7 Noémie DEDIEU - 8 Justine VIGIER - 9 Coralie AUPOIL - 10 Victor GUILLOUX
- 11 Amélie CRANCE - 12 Alexandre TERRIER - 13 Élodie BAS - 14 Jordan CARRETTE - 15 Aurore JEANDEAU
- 16 Alexis CHERRIER - 17 Benoit KRZYZOSIAK - 18 Jérémy LITAUDON - 19 Julie GUILLOUX
- 20 Aymeric DUMONT

ÉCOLE PRIMAIRE

Texte de Coralie
 J'ai 8 ans.
 Je suis un garçon.
 Je suis en CE2.
 J'habite à Charolles.
 Mes initiales sont J.L.
 Qui suis-je ?
 (Jérémy Litaudon)



Texte de Victor
 Je suis une fille de
 CM2.

J'ai 10 ans.
 J'habite à Vérosvres.
 Mes initiales sont J et V.
 Mes cheveux sont châ-
 tains.
 Qui suis-je ?
 (Justine Vigier)

Texte d'Amélie
 Je suis un garçon.
 Je suis en CM1.
 J'ai les cheveux bruns.
 J'ai la peau mate.
 Qui suis-je ?
 (Antoine Germé)

Texte de Justine
 Je suis en CE2.
 J'ai 9 ans.
 J'habite à Vérosvres.
 Dans mes initiales, il y
 a un T.
 J'ai les cheveux bruns.
 Qui suis-je ?
 (Alexandre Terrier)

Texte de Noémie
 Je suis une fille de
 CE2.
 J'habite à Vérosvres.
 Il y a la lettre J dans
 mes initiales.
 J'ai les cheveux courts
 et blonds.
 Qui suis-je ?
 (Julie Guilloux)

Texte de Jérémy
 Je suis une fille.
 J'ai 10 ans.
 Je suis en CM2.
 J'habite à Beaubery.
 Mes initiales sont C.A.
 J'ai les cheveux bruns.
 Qui suis-je ?
 (Coralie Aupoil)

Texte de Valentin
 Je suis un garçon.
 J'ai 9 ans.
 Je suis en CM1.
 J'habite un village voi-
 sin de Vérosvres.
 Mes initiales sont V.C.
 Qui suis-je ?
 (Valentin Colin)

Texte de Tanguy
 Je suis en CE2.
 J'ai des lunettes et les
 cheveux blonds.
 Qui suis-je ?
 (Benoît Krzyzosiak)



Texte de Morgan
 Je suis une fille.
 Je suis en CM2.
 J'ai 10 ans.
 J'habite à la gare de
 Beaubery.
 Mes initiales sont A.C.
 Et je suis blonde.
 Qui suis-je ?
 (Amélie Crance)

Texte d'Elodie
 Je suis un garçon.
 J'ai les cheveux
 blonds.
 J'ai 9 ans.
 Je suis en CM1.
 J'habite à Vérosvres.
 Mes initiales sont J.G.
 Qui suis-je ?
 (Jérémy Guichard)

Texte de Sarah
 Je suis une fille.
 J'ai des lunettes.
 J'ai les cheveux bruns.
 J'habite à Vérosvres.
 Et je suis en CM1.
 Qui suis-je ?
 (Elodie Bas)



Texte d'Antoine
 Je suis une fille.
 Je suis en CM1 et mes
 cheveux sont blonds.
 J'ai un chien.
 Qui suis-je ?
 (Sarah Lauprêtre)

Texte de Jordan
 Je suis un garçon.
 J'ai des lunettes.
 J'habite à Beaubery.
 J'ai des cheveux
 bruns.
 Je suis en CM1.
 Qui suis-je ?
 (Morgan Terrier)

Texte de Julie
 Je suis un garçon.
 J'ai 10 ans.
 J'habite à Vérosvres.
 J'ai les cheveux noirs.
 J'ai les yeux marron.
 Julie me connaît bien.
 Qui suis-je ?
 (Victor Guilloux)

Texte d'Aurore
 Je suis un garçon.
 J'ai 8 ans.
 Je suis en CE2.
 J'habite à Vérosvres.
 Je suis châtain.
 Mon nom commence
 par C et mon prénom
 commence par J.
 Qui suis-je ?
 (Jordan Carrette)

Texte de Benoît
 J'ai 8 ans.
 Je suis une fille.
 J'ai les cheveux bruns.
 Je suis en CE2.
 Mes initiales sont A.J.
 Qui suis-je ?
 (Aurore Jeandeau)

Texte de Jérémy
 Je suis un garçon.
 Je suis en CE2.
 Je suis brun.
 Mes initiales sont A.D.
 Qui suis-je ?
 (Aymeric Dumont)

Texte d'Alexandre
 J'ai 9 ans.
 Je suis un garçon.
 Je suis en CM1.
 Je suis brun.
 J'habite à Vérosvres.
 Qui suis-je ?
 (Tanguy Canard)

Texte d'Alexis
 Je suis un garçon.
 Je suis en CE2.
 J'habite à Beaubery.
 Mes initiales sont A.C.
 Je n'ai pas de lunet-
 tes.
 Qui suis-je ?
 (Alexis Cherrier)



Texte d'Aymeric
 Je suis une fille.
 J'ai 10 ans.
 Je suis en CM2.
 J'habite à Vérosvres.
 J'ai des cheveux
 bruns.
 Mes initiales sont N.D.
 Qui suis-je ?
 (Noémie Bedieu)

LYCÉE PROFESSIONNEL PRIVÉ

Quand stabilité et animation locale vont de paire !

Tout au long de l'année, l'association de gestion et l'ensemble du personnel du L.P.P. formation initiale et continue, soit une cinquantaine de personnes, œuvrent afin d'offrir aux élèves et étudiants les conditions les meilleures pour suivre leurs études.

Les classes de 4^e/ 3^e Technologiques et C.L.I.P.A., passerelles vers des cursus variés, demeurent une manière sûre pour (re)trouver le rythme du travail, le goût de l'effort et acquérir un niveau scolaire correct. Les formations B.E.P.A. et B.T.A. délivrant respectivement un diplôme de niveau V et IV sont, elles, bien orientées sur les services aux personnes et le développement rural et sont relayées par le B.T.S. Économie Sociale et Familiale. Un savoir-faire qui place le L.P.P. au-dessus des moyennes nationales avec plus de 90% de réussite aux examens pour la session 2004.

L'effectif en progression raisonnée (248 inscrits sur les deux sites), des locaux fonctionnels dans un environnement agréable et des formations reconnues pérennisent la stabilité du lycée tandis que la volonté de participer à la dynamique locale se retrouve dans une palette variée d'animations :

★ Ainsi la convention signée en mairie entre le L.P.P. et l'école primaire est tout à fait novatrice et originale : le système de vidéo projection, les 14 ordinateurs et la connexion Internet en haut débit qui composent l'équipement de la salle multimédia, habituellement utilisée en cours de technologie, d'éducation socio-culturelle, d'anglais, de maths etc... par les lycéens, devient le samedi matin, par roulement de groupes, le territoire des jeunes têtes blondes de l'école primaire ce qui permet un apprentissage interactif et individualisé qui plaît aussi bien aux enfants qu'aux enseignantes.

★ Si la halte garderie périscolaire constitue un lieu de stage pour les élèves de seconde B.E.P.A. qui découvrent les métiers des services aux personnes en participant à l'encadrement des enfants le matin et le soir, c'est surtout un service largement apprécié par les parents qui veulent harmoniser leur vie professionnelle et le rythme de l'enfant, car c'est en moyenne 15 bambins qui utilisent quotidiennement cette facilité et qui prennent le minibus pour se rendre du lycée à leur école.

★ Pour le don du sang qui a lieu deux fois par an (novembre et mars), le lundi a été retenu comme « jour de don » afin de permettre aux parents qui conduisent leur enfant interne au lycée, de participer à cette action gérée par le personnel de vie scolaire et des élèves de C.L.I.P.A. La date est également choisie en concertation avec l'Établissement Français de Sang de Bourgogne Franche-Comté, afin d'offrir aux habitants du secteur une cohérence dans le rythme de la collecte du sang.

★ La journée culturelle et gastronomique qui se déroule en mai depuis 4 ans est la concrétisation de deux années de travail pour la classe de B.E.P.A. initiatrice du projet « art et culture au services de la personne ». Dans les mois qui précèdent cette manifestation, c'est tout l'établissement qui se mobilise pour recevoir au mieux les aînés des clubs ou des maisons de retraite, soit une

centaine de personnes (La Guiche, Charolles, Matour...) et les quelques 400 enfants venus avec leur école (Vérovres, Suin, Charolles, Feillens, Igé...). Pour ces établissements recevant régulièrement les élèves du L.P.P. en stage, c'est aussi une façon de les remercier en leur concoctant le programme d'une journée où les générations peuvent se rencontrer et se découvrir des plaisirs communs. En 2004 le thème était le cirque mais sachez que celui de mai 2005 aura pour invitée d'honneur « Dame Nature ».

★ Un concert pédagogique mis en place par la Camerata de Bourgogne en partenariat avec le Conseil Régional avait pour but de surprendre, de divertir par son originalité et de favoriser l'accès à la musique notamment auprès des jeunes tout en proposant une diffusion la plus démocratique possible. Pour ce faire, le club du 3^e âge de Vérovres ainsi que l'école primaire (qui malheureusement n'a pu venir) étaient invités à participer à ce formidable concert. Nous espérons pouvoir vous convier à celui de 2006 !

★ Certaines animations se font très discrètes et sont à l'initiative de quelques élèves dans le cadre des Projets d'Utilité Sociale. Ainsi un petit groupe a choisi d'animer un thé dansant à la salle des fêtes de la commune, d'autres sont allés chez des personnes ne pouvant se déplacer pour passer un après midi récréatif, d'autres encore sont allés rendre visite aux papis et mamies le mercredi pour le plaisir de faire un brin de causette. Des moments riches en échanges et en émotions qui laissent d'agréables souvenirs. D'autres se vivent très loin car entrant dans le cadre de stage, c'est le cas pour Rachel, élève de B.T.A qui est allée au Cameroun, à l'hôpital Laquintinie dans le service d'accueil et de soins des personnes atteintes du sida. Deux mois durs et éprouvants pour cette frêle jeune fille, qui garde une envie forte : repartir là bas !

Tous ces moments et bien d'autres encore sont le reflet des valeurs humanistes qui se vivent au quotidien dans l'établissement : ce que chacun, à sa façon, cherche à vivre et à transmettre, à partager en toute simplicité et grande sincérité et qui au final tisse des liens forts entre les institutions et les individus. Les portes ouvertes du L.P.P., en plus d'accueillir des futurs étudiants et de les renseigner sur les formations, sont toujours l'occasion de recevoir des anciens élèves qui viennent se rendre compte de l'évolution, des changements, rencontrer des têtes connues, se remémorer des bons et parfois des moins bons souvenirs mais c'est aussi l'occasion pour les habitants du village de venir « faire un visite de voisinage », une de ces visites qui renforcent les liens... les prochaines portes ouvertes auront lieu le samedi 19 mars et le samedi 13 mai de 13h30 à 18h00.

LES NOUVEAUX

Si vous désirez confier votre enfant à une nounou ou plus exactement à une assistante maternelle agréée, nous sommes à votre service :

- Mme Isabelle CARRETTE "Les Têtes",

- Mme Danielle LARDY "Le Col des Vaux",

- Mme Jocelyne BILLONNET "Les Essertines",

- Mme Denise MAZILLE "Les Moreaux".

NOUVEAUX HABITANTS

Résidence principale

Mme KUSMA Mélanie et ses enfants	Le Bourg (maison Guittat)
Mr MEUNIER Maxime	Le Bourg (studio salle)
Mme CARLEVATO Liliane	Le Bourg (maison Clémence Laronze)
Mr GREMION Régis	Le Bourg (maison Vouillon)
Mr MACKÉ Gilles et Mme GAUTHIER Stéphanie et leurs enfants	Le Bourg (maison Poli)
Mr et Mme BARRANCO Marcel	Le Bourg (maison Sorine)
Mr et Mme ESPEISSE Serge	Les Goujats (maison Papillon)
Mr et Mme ABEL Daniel et leur fils	Chevannes (maison Lambert)
Mme LECOLLÉ Josiane	Chevannes (maison Ruste)
Mr RENOUARD Pacôme, Mme LORCA Ghislaine et leur fils Evan	Les Bois (maison Dufour)
Mr et Mme THOMAS Franck et leur fils Cyprien	Le Champ des Las

Bienvenue à tous ces nouveaux Vroulons !

ILLUMINATIONS ET FLEURISSEMENT

GRÂCE à des bénévoles, le Bourg de Vérosvres s'est encore plus illuminé, cette année, dès le 8 décembre.

Un grand merci aux fabricants Pierre CHEMARIN et Martial VIGIER, ainsi qu'aux installateurs, qui sans compter leur temps, permettent l'embellissement des rues du village.

Félicitons aussi, tous les particuliers de Vérosvres qui prennent à cœur la décoration de leur maison ou voie publique, aussi bien à Noël avec les guirlandes que l'été avec les décors floraux.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

RECENSEMENT DE LA POPULATION FRANÇAISE

CHACQUE année, une partie de la population est recensée. Ces enquêtes de recensement permettent d'avoir une information juste et récente sur les habitants et leur logement de chaque ville et village.

Il est plus facile de connaître et comprendre l'évolution d'un pays.

En 2005, la commune de VÉROSVRES doit être recensée selon la demande de l'I.N.S.E.E. Durant une période allant du 20 janvier au 19 février, un agent recenseur sillonnera le pays.

Cet agent recenseur, pour Vérosvres, sera Mme Danièle DUFOUR, des Terreaux, épouse de Frédéric. Elle a été retenue par le Conseil Municipal et elle recueillera les renseignements voulus auprès de chaque Vroulon.



Nous vous demandons de lui réserver un bon accueil. Mme Dufour, pour cette enquête, est tenue au secret professionnel. Vos réponses seront transmises à l'I.N.S.E.E. pour établir des statistiques anonymes.

Le Maire et les conseillers municipaux vous remercient de votre collaboration.

DÉLIBÉRATION DE 1894 (110 ans)

3^{ème} Délibération

Par délibération du 1^{er} octobre 1893, renouvelée le 20 mai dernier, l'Assemblée municipale a demandé la création d'un deuxième poste d'instituteur adjoint à l'école de garçons. Aucune suite favorable n'ayant été donnée, le Conseil m^l croit devoir renouveler ses délibérations et faire connaître à l'Administration supérieure, le besoin impérieux d'un deuxième poste d'adjoint.

Les élèves qui ont fréquenté l'école de novembre 1893 à fin mai 1894, c'est-à-dire durant 7 mois, forment une moyenne de 133.

Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	}	moyenne 133.
131	139	140	142	134	123	124		

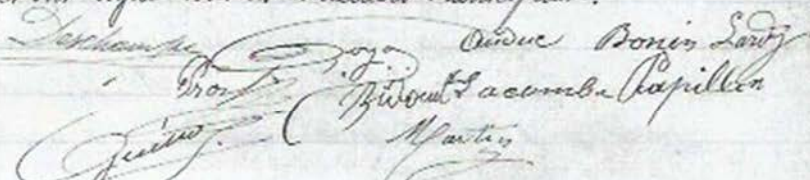
La municipalité soucieuse de l'instruction des élèves, fit, l'an passé, une dépense de 14.700 francs pour agrandir l'école. Un tel sacrifice a été consenti, non seulement pour procurer une place convenable, suffisante, aux enfants, mais encore pour recharger l'effectif de chaque classe. La municipalité a compté et compte toujours sur la bonté de l'Administration supérieure, sur son dévouement à la cause de l'instruction, pour obtenir satisfaction.

Actuellement 3 salles de classe existent et 2 maîtres seulement.

La situation présente ne répond pas aux charges imposées aux contribuables, car il se trouve quelquefois plus de 80 élèves dans une salle de 14 m² 60 centimètres carrés, tandis qu'à côté, une autre est inoccupée.

Le Conseil municipal, en présence du nombre des élèves, conclut à la nécessité d'avoir 3 maîtres. L'école contient, outre trois belles salles de classe, des logements complets, bien

Distribués, pour l'usage du titulaire et de l'adjoint.
 Tous les Conseillers municipaux en exercice, prient
 M. le Préfet et M. l'Inspecteur d'Académie, de bien vouloir
 approuver la présente délibération et obtenir pour le
 mois de janvier prochain, la création d'un deuxième poste
 d'instituteur-adjoint, à l'école de garçons.
 Fait et délibéré à Vézouzi, le jour, mois et an que dessus
 et ont signé tous les conseillers municipaux.



DÉLIBÉRATION DE 1894 (110 ans)

Acette époque, le conseil demandait à l'administration de créer un troisième poste d'instituteur.

Il y avait 133 élèves pour deux classes, dont une était très chargée, 80 enfants dans une salle de 47 m². C'est à peine imaginable, il devait régner une discipline de fer.

Le bâtiment comprenait deux salles, la cantine actuelle et la classe des grands. La commune entreprit la construction d'une classe côté nord, agrandissant ainsi la bâtisse sur toute sa hauteur.

On peut penser qu'il y avait autant de filles, la commune comptait alors 270 à 280 élèves. Comparé aux 70 élèves du R.P.I. Vérosvres / Beaubery, on se rend compte de l'évolution de la démographie.

AMICALE DES AÎNÉS

L'ASSOCIATION, prévue pour regrouper les retraités, continue son petit bonhomme de chemin grâce aux nouveaux qui, chaque année, viennent remplacer ceux qui nous quittent. 74 adhérents permettent de maintenir nos animations : jeux de cartes, loto, sorties de deux jours en juin et d'une journée en septembre.

Nos manifestations connaissent un franc succès, grâce à ceux qui souvent se retrouvent dans les manifestations des clubs voisins, parfois assez éloignés, pour représenter notre club. Merci à tous.

Tous les retraités indécis sont invités à une de nos rencontres, sans obligation d'adhérer, afin de se rendre compte de la bonne ambiance qui règne au sein du club. L'amicale souhaite à tous une bonne année 2005 et une bonne santé.

QUELQUES BONS MOMENTS EN 2004



TÉLÉTHON



TÉLÉTHON



MAISON Henriette GRIFFON



REMISE DE MAILLOTS



MAISON Ginette CARETTE

LE MONDE AGRICOLE

L'INQUIÉTUDE DES FILIÈRES ANIMALES

SI L'UNION Européenne persiste à imposer des contraintes de plus en plus draconiennes à ses éleveurs et à ouvrir ses marchés à la concurrence internationale, la production européenne va décliner voire disparaître.

La société ne retrouvera pas dans les produits importés les exigences sanitaires de traçabilité ou de bien-être animal qu'elle impose à ses producteurs européens.

POUR une fois, ce ne sont pas les crises et la conjoncture des différentes productions animales qui ont orienté les débats au conseil de direction de l'Ofival qui s'est déroulé à Paris, le 30 septembre.

À l'exception du porc, la plupart des marchés sont plutôt bien orientés. Qu'il s'agisse de la viande bovine, du mouton ou de la volaille, les prix s'inscrivent en hausse. Quant au secteur du porc, selon le directeur de l'Ofival et du nouveau pôle des productions animales, Yves Berger, la relative embellie actuelle (1,25 €/kg au marché du porc breton) ne devrait pas durer. L'Ofival s'attend à un repli d'ici la fin de l'année.

RECU DE CONSOMMATION

En fait, les discussions ont porté sur deux sujets, la baisse de la consommation des viandes et les négociations de l'O.M.C. et du Mercosur. Côté consommation et quelles que soient les viandes, la tendance est au repli structurel. «L'an dernier nous avons attribué le recul de la consommation à la canicule, en 2004, elle est du même ordre de grandeur», observe Yves Berger, directeur, qui ne trouve aucune explication rationnelle à cette évolution. Si ce n'est le discours ambiant sur l'obésité et l'évolution des modes de vie qui exclut plus ou moins la viande des régimes alimentaires. Même si la dépense moyenne des ménages pour les achats de viande reste relativement constante, la hausse des prix compense la baisse des volumes.

Deuxième source d'inquiétude qui fait l'unanimité dans la filière, une tendance lourde à la diminution de la production «Dans dix ans, l'Europe pourrait être dépendante pour son approvisionnement en produits carnés» observe le directeur de l'Ofival.

AMBIGUÏTÉS EUROPÉENNES

Bref, la situation que connaît le mouton (il est fortement déficitaire) pourrait s'étendre à toutes les productions. Pourquoi ?

Parce que l'Union Européenne est sur le point d'ouvrir ses marchés à la concurrence internationale dans le cadre de l'OMC ou des négociations avec le Mercosur. Ainsi d'ores et déjà et pour la viande bovine, l'Union a fait une offre de 160.000 tonnes au Mercosur « Ce qui correspond à 25 % de la consommation de morceaux nobles en Europe » insiste le directeur. Et même «si l'Allemagne est le cheval de Troie en la matière, la France se verra de toute façon privée de ses débouchés».

Idem pour la volaille, sous les coups de boutoir de la concurrence brésilienne et asiatique, la production et notamment celle de la dinde a déjà amorcé son repli.

Au travers de ce qui se passe dans l'élevage, la question qui est posée aujourd'hui est de savoir quelle sera la place qui sera donnée à l'agriculture dans l'Union Européenne dans les années qui viennent. En imposant des conditions de bien-être, de sécurité sanitaire, de traçabilité de plus en plus draconiennes pour répondre à une demande de la société, l'Europe pénalise et décourage ses producteurs. À terme, elle risque de devenir dépendante d'importations qui seront produites avec moins de rigueur sur le plan sanitaire, du bien-être, sans parler de la traçabilité.

Et, comme le souligne Yves Berger, «l'Europe n'est-elle pas en train de se tirer une balle dans le pied ?» en pénalisant ses productions tracées et respectueuses de l'environnement au profit d'un approvisionnement incertain.

Depuis le temps que le syndicalisme tire la sonnette d'alarme... L'Ofival sera-t-il davantage écouté ?

Article paru dans L'Exploitant Agricole

QUELQUES COMMENTAIRES LOCAUX

MISE aux normes des bâtiments d'élevage, plan de maîtrise des pollutions d'origine agricole, cahier d'épandage, identification, traçabilité, registre sanitaire d'élevage, éco-conditionnalité, bien être animal, contrat territorial d'exploitation... que de charges supplémentaires et de contraintes administratives.

Les agriculteurs sont tout à fait d'accord pour protéger l'environnement et la qualité de l'eau. Les directives sur l'eau et la mise aux normes des bâtiments d'élevage ont été décidées en fonction de la situation en Bretagne et s'appliquent au niveau national alors que nos régions pratiquent un élevage extensif avec plus de 70 % de la surface en prairie.

Identification et traçabilité, les producteurs de notre région en ont besoin. En effet, nos produits de qualité ne seront jamais compétitifs au niveau du prix par rapport aux produits de qualité inférieure ou importés des pays du Mercosur. Il nous faut donc clairement identifier notre production, mais pourquoi tant de tracasseries avec les boucles de nos animaux avant qu'ils ne quittent nos exploitations.

Bien être animal, dans toutes les productions traditionnelles il n'y a pas de doute que le premier souci des éleveurs est bien le confort de leurs animaux. Pour l'élevage industriel, certaines pratiques peuvent choquer, mais le prix de ces produits fait qu'ils ont une demande importante. Supprimer ce mode d'élevage ne changerait rien, les productions auraient lieu dans d'autres pays et la marchandise se retrouverait dans nos magasins et nos cantines grâce à leur prix.

De nombreux agriculteurs de nos régions ont souscrit un C.T.E. (Contrat Territorial d'Exploitation), la mesure agri-environnementale la plus utilisée dans ces C.T.E. concerne la préservation des haies et des arbres dans le bocage. A quoi bon mesurer les haies et compter les arbres, s'engager à les maintenir si demain les consommateurs européens mangent de la viande brésilienne produite massivement suite à l'anéantissement de la forêt Amazonienne.

Pays du Mercosur : Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay.

ASSOCIATION D'ENTRAIDE DES 3 CANTONS ET SON ACTION SOCIALE AU SERVICE DE LA POPULATION

L'ASSOCIATION «Entraide des 3 Cantons des Monts du Charolais» approche de son vingtième anniversaire (création en 1986) et a su, au cours de cette présence déjà longue, apporter à la population des 29 communes représentant son champ d'action, un enrichissement des actions à caractère social : jardinage, assistante de vie (ménage et présence), transport bénévole sur 7 communes du Canton de Saint-Bonnet-de-Joux, portage de repas, et l'accompagnement qui vient de se restreindre fortement du fait de la suppression de l'Emploi-Jeune. Permanences au local de l' Association.

Le portage de repas, liaison froide, vient de connaître un aménagement des 3 tournées hebdomadaires par mois et va poursuivre sa mission régulière qui existe d'une façon pérenne depuis 1995 (déjà 10 ans !). Cela demande à chaque bénéficiaire une adaptation qui a su se faire de bonne grâce. Sylviane JANDARD, courageuse et attentive, s'engage à faire de son mieux pour le confort de chacun.

L'aspect accompagnement à domicile est très sérieusement restreint: si une nouvelle possibilité se fait jour, le Conseil d'Administration étudiera avec attention toute piste nouvelle (faire machine arrière au plan social reste toujours un geste douloureux).

La population des 29 communes, sans exception, peut compter sur l'engagement de l'Entraide à faire au mieux pour aider chacune et chacun à une vie à domicile la plus confortable possible. Le dévouement des bénévoles de l' Association en est le gage le plus sérieux.

Signalons un moment plus festif avec le concours de manille qui aura lieu cette année à Saint-Bonnet-de-Joux dans une salle très spacieuse permettant d'accueillir un nombre important de joueurs. La date à retenir est celle du vendredi 25 février 2005, avec remerciements en direction de la municipalité de Saint-Bonnet qui nous accueille bien volontiers. Cette association, active et déterminée, est toujours contactable au 03.85.24.68.80 (secrétaire ou répondeur). LES MARDI, JEUDI, VENDREDI de 8 h 45 à 11 h.45

Le Président,

Jean VENIANT

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE ET LEUR RESPONSABLE

Société d'Intérêt Local : Nathalie DARGAUD « Les Brosses » 03.85.24.81.70.
Société de Chasse : Jacky AUBLANC "Les Terreaux" 03.85.24.80.59.
Pêche : Roger CARETTE "Le Bourg" 03.85.24.80.53.
Amicale des Anciens : Raymond DUBOST "Les Ducs" 03.85.24.80.03.
Club de Tarot : Robert BONIN "Les Essertines" 03.85.24.80.13.
Garderie périscolaire : Laurence GUILLOUX "Le Col des Vaux" 03.85.24.83.94.
Équipes de foot en U.F.O.L.E.P. : Thierry AUBLANC 03.85.50.47.71.
Théâtre : Céline MAZILLE "Le Bourg" 03.85.24.84.54.

ÉTAT CIVIL 2004

NAISSANCES

CONAN Tara (Lavau)née le 17 mars, fille de Yannick et Emmanuelle DELYANNIS
MATHONNIERE Thémis (Le Bourg)née le 19 mars, fille de Tristan et Aurélie GAGNIERE
LAURENT Laurine (Les Ducs)née le 21 mai, fille de Gérald et Marie- Eliane JAFFRE
VIGIER Léa (Lavau)née le 6 août, fille de Denise et Martial VIGIER
THOMAS Cyprien (Le Champ des Las) ...né le 20 août, fils de Franck et Séverine THOMAS
BAS Amandine (Le Bourg)née le 31 octobre, fille de Laurent et Danièle BAS

MARIAGES à VÉROSVRES

BOURQUIN Séverine avec LANGILLIER Jean-Marie le 10 juillet
BIDAUT Céline avec DESMURS Alain le 21 août
BAS Sylvie avec SALGADO Toni le 4 septembre

DÉCÈS

Mr TERRIER Henri (ancien Vroulon)le 14 septembre à Autun
Mme GUITTAT Florentine née BIDAUTle 10 août à Bois-Sainte-Marie
Mr RECORBET Rogerle 5 octobre à Paray-le-Monial
Mr BONIN Lucien (ancien Vroulon)le 8 octobre à Mâcon
Mme LEVITE Jeanne née LAMBERTle 14 Octobre à Chambéry
Mme THOMAS Martine née BEAUDRYle 4 novembre à Bourgvilain

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE

Secrétariat ouvert : Lundi : de 15h à 19h - Jeudi et Samedi : de 9h à 12h
Secrétaire : AUBLANC Nathalie-Téléphone : 03.85.24.80.72 - E-Mail : mairie.verosvres@wanadoo.fr

LA POSTE

Bureau ouvert les : Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h.
Le mercredi : de 9h à 12h30 et de 15h à 16h. - Le samedi : de 9h à 11h30.
Sur rendez-vous : Le mercredi : de 10h30 à 12h et de 13h30 à 15h.
Départ du courrier : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 15h20 - Le samedi : 11h15.
Receveuse : Madame MAZILLE JacquelineTéléphone : 03.85.24.80.74.

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte le mercredi de 14h00 à 16h30 et un vendredi sur deux de 13h30 à 16h30.
Responsables : Madame BRUMAIRE Simone - Mme JACQUET Gisèle. Téléphone : 03.85.24.89.40.

SALLE POLYVALENTE

Téléphone : 03.85.24.82.05
Responsable location : Madame AUBLANC AgnèsTéléphone : 03.85.24.80.59.
Dépositaire clefs : Monsieur DEDIEU AlainTéléphone : 03.85.24.85.21.

A.D.M.R.

Responsable famille : Madame DUFOUR MarinetteTéléphone: 03.85.50.22.03.
Président: Monsieur MAZILLE HenriTéléphone: 03.85.24.83.67.

ASSOCIATION AIDE MÉNAGÈRE et TICKETS REPAS

Responsable : Mme LACHARMÉ GisèleTéléphone : 03.85.24.81.88.

PASSAGE DÉCHETTERIE

Au moins un passage au printemps sera assuré.

A.D.S.L.

Son arrivée est annoncée pour le 18 février 2005.

MANIFESTATIONS PRÉVUES EN 2005

Samedi 8 janvier
Dimanche 9 janvier
Mercredi 12 janvier
Dimanche 16 janvier

Banquet des chasseurs
Vœux du Maire
Galette des Rois au club des Aînés
Loto de l'A.D.M.R. à Dompierre-les-Ormes
Distribution du colis des anciens

Samedi 22 janvier
Vendredi 28 janvier

Veillée communale de la Société d'Intérêt Local
Dictée de la fédération au club des Aînés

Dimanche 13 février

Opération boudin de la Société de Chasse

Vendredi 11 mars
Samedi 12 mars
Vendredi 18 mars
Samedi 19 mars
Dimanche 20 mars
Lundi 28 mars

Théâtre
Théâtre
Concours de tarot
Théâtre
Théâtre
Tournoi de foot des licenciés

Samedi 2 avril
Samedi 9 avril
Mardi 12 avril
Dimanche 24 avril

Corée des Chasseurs
Choucroute du foot
Concours de manille des Aînés
Randonnée Pédestre de la Société d'Intérêt Local

Début mai
Jeudi 5 mai
Mercredi 25 mai

Vente de fleurs à domicile de l'A.D.M.R.
Fête de l'Ascension et son concours de Pétanque
Repas de printemps des Aînés à l'Auberge du Lac

Mercredi 15 et
Jeudi 16 juin

Voyage des Aînés dans la Meuse

Mercredi 6 juillet
Samedi 9 juillet
Dimanche 24 juillet
Dimanche 31 juillet

Inter clubs des Aînés avec Beaubery
Tournoi de Foot
Concours de Pétanque de la Société de Chasse
Assemblée Générale de la Société de Chasse

Samedi 6 août
Dimanche 7 août

Fête patronale
Fête patronale

Jeudi 1^{er} septembre
Dimanche 18 septembre
Dimanche 25 septembre

Sortie des Aînés
Loto des Aînés
Repas du C.C.A.S.

Samedi 8 ou 15 octobre
Mardi 25 octobre
Samedi 15 octobre
Samedi 22 octobre

Assemblée générale de la Société d'Intérêt Local
Concours de manille des Aînés
Choucroute dansante de la cantine à Beaubery
Repas dansant (poule au riz) de l'A.D.M.R. à Dompierre-les-Ormes

Vendredi 18 novembre

Concours de tarot

Samedi 3 décembre
Samedi 10 décembre
Vendredi 31 décembre

Téléthon
Assemblée générale et repas des Aînés
Réveillon de la Saint Sylvestre de la Société d'Intérêt Local



LES BÉBÉS DE L'ANNÉE

Tara
CONAN



Thémis
MATHONNIÈRE



Laurine
LAURENT



Léa
VIGIER

Cyprien
THOMAS



Amandine
BAS

